



Monsieur le Préfet de Police de Paris

Le mardi 18 octobre 2022, à l'appel de la CGT, FO, FSU, Solidaires, Unef, VL, Fidl, Mnl et Alternative syndicale et associative, plusieurs dizaines de milliers de personnes ont manifesté à Paris pour les salaires, l'emploi, la retraite et le droit de grève. Le cortège était pacifique et compact.

Nous avons bien remarqué le changement de comportement de la part des forces de l'ordre par rapport au Préfet précédent (pas d'utilisation de gaz lacrymogène, présence du maintien de l'ordre plus discrète...). Ce qui permet de noter peu d'incidents sur le parcours, néanmoins nous ne pouvons accepter plusieurs charges de police sur le cortège syndical.

Si la plupart de ces charges se sont arrêtées au niveau du Service d'Ordre syndical sans aller au contact frontal, devant le Ministère des Outre-mer c'est bien le SO du carré de tête qui a été pris pour cible de la part de force de police de la CDI/CSI.

Lors de la 1<sup>ère</sup> et 3<sup>ème</sup> charge des coups de la part des forces de l'ordre ont été portés (y compris à la tête) alors que le SO était identifiable, à l'arrêt et regroupé.

Quelques minutes plus tard une équipe de BRAV-M s'est permise de traverser le cortège au niveau du camion régional de la CGT, perturbant le déroulement de la manifestation.

Ces 2 incidents ont donné lieu à 7 blessés dans les rangs de la CGT dont un camarade pour plaie ouverte à la tête obligeant à la pose de 5 agrafes.

Les URIF CGT-FO-FSU-Solidaires condamnent avec la plus grande fermeté ces actes violents à l'encontre d'un SO identifiable.

Nous demandons l'ouverture d'une enquête pour en déterminer les causes.

Nous exigeons une nouvelle fois que cesse la politique de répression violente des manifestations revendicatives pacifiques qui remet en cause les principes mêmes du droit à manifester et de notre démocratie.

Les URIF renouvellent leur soutien total à toutes celles et ceux qui ont eu à subir ces violences policières au cours de la manifestation parisienne, comme elles l'ont toujours fait lorsque cela s'est produit.

Recevez, Monsieur le Préfet, nos sincères salutations.

Montreuil, le 19 octobre 2022